Université
BORDEAUX
MONTAIGNE

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Licence

Théâtre

Présentation de la formation

La licence **Arts du spectacle** de l'Université Bordeaux Montaigne permet d'acquérir de solides connaissances théoriques et pratiques dans le domaine des arts du spectacle. La formation cherche à développer l'esprit analytique et d'observation, l'esprit critique, l'expérimentation pratique et le sens du travail en équipe.

La licence « Arts du spectacle » comporte trois parcours :

- « Théâtre »
- « Danse »
- « Cinéma et audiovisuel »

La formation en Théâtre se développe dans un contexte à taille humaine puisque la **capacité d'accueil est limitée (80 étudiants en L1)**.

La formation associe des cours magistraux et des travaux dirigés qui visent à assurer l'acquisition de savoirs et de compétences qui permettront à l'étudiante et à l'étudiant de s'insérer professionnellement.

UFR : Humanités
Durée de la formation : 3 ans
Langue d'enseignement : Français
ECTS : 180 crédits

Objectifs, compétences

Les objectifs de la licence Théâtre sont pluriels : au-delà des savoirs disciplinaires (histoire du théâtre, dramaturgie, esthétique), elle entend ouvrir les étudiants aux cultures et spectacles du monde, à des approches culturelles et critiques des spectacles (anthropologie, sociologie, gender studies) et à l'environnement institutionnel et professionnel des métiers du spectacle vivant.

Ces savoirs théoriques sont accompagnés d'ateliers permettant de découvrir une large palette d'expériences pratiques (jeu de l'acteur, scénographie, mise en scène, cirque, marionnettes, etc.), mais aussi de préparer un projet personnel abouti en fin de Licence 3.

Des liens sont tissés entre les études théâtrales à Bordeaux Montaigne et le monde professionnel, grâce aux nombreux partenariats de la Communauté Urbaine de Bordeaux (TnBA, Carré Colonnes, T4S, Glob théâtre, Manufacture CDCN, Pessac en scène…).

Organisation de la formation

La formation se déroule sur 3 années. Chaque année est découpée en 2 semestres.

Les trois parcours de la Licence Arts du spectacle (théâtre, danse, cinéma) disposent d'un socle commun de compétences les 2 premières années.

Outre les enseignements théoriques, des ateliers d'initiation à la technique (scénographie, technique lumière/son) et de découverte d'autres pratiques (marionnettes, théâtre d'ombres, danse, mise en scène, performance) sont proposés.

La formation est pensée autour d'une articulation entre théorie et pratique. Un stage en milieu professionnel est obligatoire. Le projet personnel de licence se construit à partir d'une recherche théorique et d'une expérimentation scénique.

Dimension internationale

Plusieurs programmes de mobilité vous offrent la possibilité de vivre une expérience unique en Europe ou dans certains pays du reste du monde.

La direction des relations internationales est votre interlocutrice principale dans l'élaboration et la réalisation de votre projet de mobilité.

La participation au programme de mobilité est fortement conseillée dans l'une des nombreuses universités partenaires en Europe (programme Erasmus) ou en mobilité internationale. La filière d'études théâtrales est liée par des accords internationaux spécifiques (Laval, Chicoutimi, Madrid [RESAD], Roumanie, Brésil, etc.)

Orientation et professionnalisation

L'équipe de la **Direction de l'Orientation, Stages et Insertion Professionnelle** (DOSIP) vous accompagne tout au long de votre cursus universitaire, afin de vous aider à construire un projet professionnel adapté à vos centres d'intérêt, besoins et contraintes.

Elle vous prépare également à aborder votre insertion professionnelle dans les meilleures conditions, notamment par le biais des stages.

Et après

Cette Licence Théâtre permet des poursuites d'études vers différents masters en arts de la scène et du spectacle vivant, notamment vers le Master Expérimentations et Recherches dans les Arts de la Scène (ERAS) à l'Université Bordeaux Montaigne.

- Écoles d'acteur, de mise en scène, de scénographie, de techniques lumière, son, etc. Métiers accessibles après spécialisation : l'enseignement et la recherche, la culture, l'animation, chargé de diffusion, chargé de relations publiques. Mais aussi scénographe, régisseur, metteur en scène, critique…

Choisir l'Université Bordeaux Montaigne

L'université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche ouvert à tous. Elle dispense des formations en Arts, Langues, Lettres, Sciences humaines et sociales.

Son rôle est de vous former après le Bac, pour construire un parcours qui vous ressemble (parcours classique, en alternance, à distance, en mobilité internationale).

Elle vous accompagne tout au long de votre cursus dans la construction de votre projet personnel et professionnel et offre de multiples opportunités d'engagement dans la vie étudiante. L'université délivre des diplômes nationaux, reconnus à l'échelle européenne. Les cours y sont dispensés par des enseignants, parmi lesquels certains mènent également des activités de recherche, tous sont des experts dans leur domaine.

En savoir + :
https://formations.u-bordeaux-montaigne.fr/
https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/

Conditions d'accès

Titulaire ou futur titulaire du baccalauréat, du DAEU « A », de l'ESEU « A » ou d'un titre équivalent (diplôme obtenu dans un pays membre de l'Union Européenne) pour une inscription en 1re année.

Procédures d'admission
Licence 1 : définie sur Parcoursup.
Licences 2 et 3 : consultable via l'URL ci-dessous.

Plus d'infos

http://ubxm.fr/licencetheatre

Contact

Contact administratif :
licence-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr

Direction de la communication - Composition impression DSIN-PPI Bordeaux Montaigne - Septembre 2022